



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 12 avril 2021 à 17 heures 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal 15 mars 2021.
- **Compte rendu de décision :**
 - DC_J_180321_2 – Tarification de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Espace Jeunes » de la ville de Mios.

Administration générale :

- D2021/024 - Modification de l'article 20 du règlement intérieur du conseil municipal.

Finances :

- D2021/025 - Fixation des indemnités attribuées aux élus dans le cadre de leurs fonctions.
- D2021/026 - Approbation du compte de gestion - Budget principal pour l'année 2020.
- D2021/027 - Approbation du compte de gestion de dissolution- Budget annexe du Service Public local Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'année 2020.
- D2021/028 - Adoption du compte administratif de la commune de MIOS – exercice 2020.
- D2021/029 - Affectation des résultats 2020 du budget principal de la commune de MIOS.
- D2021/030 - Vote du budget primitif 2021 de la commune.
- D2021/031 - BP2021-Création des autorisations de programme et crédits de paiement n°008 et n°009 et révision de l'AP/CP n°007.
- D2021/032 - Fixation des taux d'imposition directe locale 2021.
- D2021/033 - Vote des subventions municipales aux associations pour l'année 2021.

Aménagement :

- D2021/034 - Agrandissement de l'école La Salamandre.
- D2021/035 - Programme travaux écoles 2021 –Autorisation de lancement et demande de subventions.
- D2021/036 - Plan de relance de l'état – programme de renouvellement huisseries – demande de subvention.
- D2021/037 - Ligne de skate – validation et demande de subvention.
- D2021/038 - Programme sportif 2019-2021 – Projet salle omnisport gymnastique.
- D2021/039 - Programme sportif 2019-2021 – Restructuration du complexe sportif.
- D2021/040 - Sollicitation du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) – Année 2021.
- D2021/041 - Programme voirie 2021 – validation et demande subvention FDAVC.

Urbanisme :

- D2021/042 - Délégation du droit de préemption urbain (DPU) à la COBAN sur les zones d'activité.